

**FORMATION PREPARATOIRE AUX EPREUVES D'ADMISSION DU
CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION CONDUISANT AUX DIPLOMES
D'ETAT AIDE SOIGNANT ET AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

Financée
Conseil
Régional



**INSCRIPTIONS : A PARTIR DU 18 NOVEMBRE 2021
CLOTURE LE 17 DECEMBRE 2021**

Préparation au concours du 14 février 2022 au 27 avril 2022

Accueil du public : les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h00

Par téléphone : les lundis mardis et jeudis de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

IFSI/IFAS
CHICAS GAP
BP 101
05007 GAP Cedex
Tel : 04 92 40 77 70
ifsi@chicas-gap.fr

MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS A L'ENTREE EN FORMATION AS ou AP

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation AS.

Le dossier :

Les pièces constituant ce dossier sont:

- 1° Une pièce d'identité,
- 2° Une lettre de motivation manuscrite,
- 3° Un curriculum vitae,
- 4° Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages,
- 5° Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français,
- 6° Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires,
- 7° Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs),
- 8° Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.

Selon la formation à laquelle ils s'inscrivent, les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

L'entretien :

L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel. Les modalités de sélection sont identiques pour les instituts de formation du même groupement.

L'ensemble, examen du dossier et entretien, fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé, selon la formation concernée, d'un aide-soignant ou d'un auxiliaire de puériculture en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION PREPARATOIRE

Cette formation préparatoire est financée par le Conseil Régional et s'adresse à un public ciblé : jeunes en recherche de qualification qui résident en PACA. Il est également ouvert aux demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion professionnelle. Ces candidats devront faire valider leurs projets de formation soit à leur référent pôle emploi soit à celui de mission jeune s'ils ont moins de 26 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

Objectifs pédagogiques :

Après la réalisation d'un bilan de niveau des stagiaires, il s'agit de :

- Développer une culture générale et professionnelle dans le domaine sanitaire médico-social, social,
- Analyser et valoriser le parcours du candidat au regard de la formation et du métier, lui permettre de renforcer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation
- Acquérir les compétences académiques utiles à la formation : sciences humaines et raisonnement logique, biologie humaine et bases de mathématiques (essentiellement pour les formations paramédicales),
- Renforcer la communication écrite et orale ainsi que la pratique des outils numériques
- Argumenter et soutenir un projet professionnel éclairé en lien avec les motivations, les valeurs, le métier et la formation.

Programme :

Le travail s'effectuera de façon progressive autour de plusieurs axes :

- La méthodologie (vocabulaire, orthographe, syntaxe, prises de notes, lectures d'ouvrages ou d'articles, recherche documentaire, fiches de lecture, repérage des idées clés...)
- La culture générale (de nombreux thèmes à caractère sanitaire et social seront regardés du côté de la dimension réglementaire, leurs aspects économiques et sociaux, leurs impacts psychologiques et culturels, les systèmes de protection, d'accès aux soins et la prévention)
- Une approche pluridisciplinaire sur la problématique des personnes vulnérables notamment l'enfant et la personne âgée dépendante en institution et à domicile.
- les enseignements de biologie s'appuieront sur des connaissances générales en anatomie et physiologie du corps humain du niveau scolaire de la fin du premier cycle (collège)
- Les enseignements de mathématique (les opérations numériques de bases, les dilutions, concentrations, pourcentages, équations, la règle de trois).

Tous ces enseignements seront complétés par des travaux personnels évalués de façon régulière, permettant un accompagnement individualisé et des réajustements personnalisés.

Dispositifs et moyens pédagogiques :

Alternance de cours magistraux et de travaux dirigés en groupes restreints,

Supports écrits fournis, bibliographie proposée,

Table ronde avec des professionnels de santé exerçant auprès des personnes vulnérables en institution ou à domicile

Les épreuves orales feront l'objet d'une préparation et d'épreuves blanches filmées afin de travailler avec le stagiaire à la fois le fond et la forme de sa présentation (un compte rendu individuel et la vidéo constitueront des outils précieux afin que le stagiaire retravaille son entretien)

Un stage d'observation pourra être proposé sur une période prédéfinie durant la formation.

Intervenants :

Formateur de l'institut responsable de la méthodologie, de l'enseignement des thèmes à caractère sanitaires et sociaux et de la biologie.

Intervenant compétent en mathématiques et en pédagogie responsable de l'enseignement des matières concernant l'épreuve de tests.

Intervenant compétent en français, en pédagogie et en communication responsable des enseignements de base en français et des épreuves orales du concours.

Des professionnels de santé en activité.

Organisation :

Dates:

Du lundi 14 février 2022 au mercredi 27 avril 2022

Répartition et horaires :

161 heures réparties sur les lundis, mardis et mercredis toute la journée, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 les semaines 7, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 17.

Une semaine d'immersion de 35h, la semaine 12, à l'hôpital pôle gériatrie ou en structure sera proposée aux stagiaires A.S et une semaine en crèche sera proposée aux stagiaires AP.

Durée :

Soit 161H de cours plus 35 H de stage.

**CETTE FORMATION EST OUVERTE
POUR 18 PLACES MAXIMUM.**

COUT DE LA FORMATION

Tarif : financée par le Conseil régional

PIECES A FOURNIR

- fiche d'inscription dûment renseignée,
- fiche de liaison pôle emploi ou mission jeunes,
- photocopie carte d'identité en cours de validité recto verso,
- photocopie du diplôme permettant l'accès au concours,
- attestation d'assurance responsabilité civile,
- une photo d'identité.

Accueil et Accompagnement des étudiants (élèves) en situation de handicap ou à besoins particuliers :

Etes-vous en situation de handicap

Avez-vous une reconnaissance de situation de handicap (RQTH...)

Avez-vous déjà bénéficié d'aménagement de parcours et/ou d'examen

Souhaitez-vous bénéficier de mesures d'aménagement d'études et/ou d'examens

**Le référent Handicap de l'institut de formation pourra vous informer sur les adaptations possibles :
Modalités pédagogiques, supports, organisation de la formation, passation des examens...**

Vous avez des questions ou besoin d'en parler,

Contactez Mme Marie-Christiane SEPUKA-BUIATTI – Tél : 04.92.40.77.76.

Courriel : marie-christiane.sepuka@chicas-gap.fr

Fait à _____ Le _____

Signature :